

le monde libertaire

Hebdomadaire de la FÉDÉRATION ANARCHISTE
adhérente à l'Internationale des Fédérations anarchistes
5 au 11 décembre 1996

10,00 F

Rap, keufs et censure... Gaffe l'embrouille !

LES ENNUIS DU GROUPE NTM remontent à leur concert du 14 juillet 1995 organisé à La Seyne-sur-mer, dans le Var, pour protester contre les élections toulonnaises remportées par le Front national. Deux des chanteurs du groupe, Kool Shen et Joey Star, désignèrent du doigt quelques policiers présents sur les lieux en les traitants « d'ennemis », de « fascistes », d'« enculés » et en précisant que la police « nous emmerde toute l'année ». Par référence à leur nom de groupe, NTM ajouta en direction du public « Nique la police! ».

Le Monde, en son « Dossiers et Documents » n° 249 de décembre 1996, précise fort bien qu'en argot banlieusard « Nique ta mère » signifie « Va te faire voir! ». Il est fort possible que ce langage ne soit pas très prisé du côté de Neuilly mais il est lisible dans l'index levé que les militants

fois constater au Parc des Princes? Combien de blessés parmi les policiers au cours des concerts de NTM? Aucun.

Restons dans la musique un instant et voyons le tempo des groupes de musique invités par le FN aux fins de distraire ses militants et militantes. Le Dossiers et Documents cité plus haut précise que le FN invita récemment à l'une de ses fêtes le groupe Fraction Hexagone, interprète d'Une balle : « Une balle pour les sionistes, une balle pour les cosmopolites, une balle pour la p... » ; un « bip » couvre pudiquement le mot police sur leur album, pas lors des concerts...

Aucune poursuite n'a été diligentée contre ce groupe.

Je repose ma question.

envie de dire qu'on minimise. [...]

Nique la police, ça n'a jamais voulu dire que l'on appelle au meurtre. », il a raison : « va te faire voir » ne signifie pas « une balle pour la p... » (bip). Est-ce que NTM fabule lorsqu'il présente les policiers comme des fascistes assassins? Non, certains policiers sont des fascistes assassins ou l'ont été, ce qui justifie les propos de NTM. C'est un excès de langage qui a conduit NTM à une généralisation envers les policiers présents qui, bien entendu, individuellement, peuvent fort bien ne pas appartenir à la branche musclée, fasciste et assassine qui composa les cadres dirigeants de l'ancienne FPIP (Fédération indépendante de la police)

Cependant, le numéro spécial d'Article 31, de décembre 1987, intitulé « Police et extrême droite, les bavures policières », recense les cas connus de victimes des policiers entre 1977 et fin 1986. Voici le décompte macabre : 134 personnes touchées par balles (43,8 %), 88 personnes décédées (28,8 %) et 78 personnes tuées par balle (25,5 %). Autres violences : 172 personnes (toujours les cas déclarés). Par décence, ni Article 31 ni moi-même n'avons fait la statistique des noms à consonance étrangère figurant sur cette liste noire. Peu de choses ont changé depuis 1961, lorsque des centaines d'Algériens finirent noyés dans la Seine suite à une manifestation pacifique réprimée par la police de Papon.

Chassez le naturel...

Dans Police et Sécurité, la lettre bimensuelle de la FPIP en juillet-août 1986, Serge Lecanu écrivait ceci : « Nous devons en tirer la conclusion que les libéraux sont incapables d'assurer l'ordre. Malgré les efforts apparents de M. Pasqua, l'insécurité ne pourra être combattue car, en démocratie, l'on ne peut qu'utiliser des moyens démocratiques. Or ce système, tout comme le marxisme, ne peut anéantir le terrorisme et la pègre d'importation car il ne sécrète pas la volonté prioritaire de sauvegarder notre identité ethnique nationale. Seul un régime fort, fondé sur les concepts d'ordre et de nation et faisant fi de toutes les théories humanitaires décadentes, sera notre salut ».

Précisons que Serge Lecanu était secrétaire général de la FPIP. Autre extrait d'un discours, cette fois, éma-

nant du répondeur téléphonique de la FPIP cité par Le Monde du 2 avril 1985, à propos de l'assassinat d'Aziz Madak à Menton : « Mourir criblé de balles est, pour un voyou, une fin à la fois banale et logique puisqu'il s'agit d'une parfaite crapule 100 % pur beur qui avait choisi comme nombre de ses coreligionnaires, de sévir en France... »

Ce répondeur de la FPIP était sur la ligne de la préfecture de police.

Les liaisons dangereuses.

Quel rapport avec le FN? Le 5 mai 1987 se créa l'association « les Amis de Police et Sécurité ». Sans compter les rédacteurs habituels des périodiques nationalistes extrémistes de droite, on y trouve trois députés FN dont une députée européenne. Je laisse aux lecteurs et lectrices ainsi qu'aux juges le soin de déchiffrer l'article de S. Lecanu et d'estimer si, les députés FN membres d'honneur de cette association peuvent être taxés comme démocrates. Leur non-exclusion du FN à l'époque de ces faits

permet d'écrire que ce dernier bafoue la démocratie. Ces faits, à eux seuls, légitiment l'existence du groupe rap NTM car les bavures policières ne se sont pas arrêtées depuis ces dix dernières années. Aujourd'hui encore, des policiers adhèrent à ces thèses anciennes et voudraient se farcir du 100 % pur beur, comme disent ces nostalgiques de l'eugénisme blanc. Au travers des textes de NTM et de toute la chanson subversive ou poétique revivent les morts de toutes les polices du monde qui se sont internationalisées sur le cadavre des peuples ouvriers.

Quelques années plus tard, on retrouvera le nom de Serge Lecanu et celui de ses amis extrémistes du Parti nationaliste français et européen, inculpés dans les affaires d'attentats contres des permanences CGT et PC puis dans l'expulsion des foyers Sonacotra à Cagnes-La Bocca le 9 mai 1988 et à Cagnes-sur-Mer le 19 décembre 1988. Ce jour-là, un mort et une douzaine de blessés (1). A l'époque, le Canard Enchaîné dévoilait la

page 7



d'extrême droite affectionnent lors de certaines manifestations sportives. Chacun connaît les violences inouïes de la fraction fasciste des supporters du PSG à l'encontre de la police lors des matchs de ces dernières années. Dans ce cas, qui nique qui, au sens politique, que la justice et les politiciens « interprètent » lorsque NTM utilise ce verbe? Voit-on autour des concerts de NTM les dégâts matériels qu'on a pu plusieurs

ISSN 0026-9433 - N° 1062

M 2137 - 1062 - 10,00 F



FP 2520

Grève routière, grève populaire

Le jour où cette interview a été réalisée (29 novembre 1996), le conflit des routiers qui paralysait le pays semblait toucher à sa fin, et certains points des revendications restaient en suspens : paiement de toutes les heures travaillées et hausses des salaires. Les médias ont, comme d'habitude, retournée leur veste : après avoir fait ressortir le soutien de la population vis-à-vis des grévistes, ils ne soulignent plus que le manque de carburant et le péril économique engendré par le durcissement de la grève. Sur le terrain, nous avons rencontré Joël C., délégué du bureau route CFDT de Lyon.

ML : Peux-tu nous expliquer les revendications des routiers ?

JC : Comme revendications, il y a la retraite à 55 ans, les salaires, les temps de travail, les frais de déplacement, le délai de carence maladie, l'interdiction de circulation des poids lourds le dimanche, le droit syndical, la répression patronale pour faits de grève et l'amnistie (amendes). Ce qui a été obtenu aujourd'hui :

Retraite : à 55 ans payée 75 % du salaire brut annuel après 25 ans de conduite, mais d'autres modalités seront mises en place.

Réduction du temps de travail : en discussion car un laps de temps a été demandé par le patronat pour en définir les modalités avec l'État. Cela devrait être en place avant le 30 juin 1997.

Pour ce qui concerne le paiement des heures travaillées (attentes, chargement, déchargement, ...) : il y a un petit problème pour l'instant parce qu'à l'heure actuelle on ne sait pas qui va payer. Quoi qu'il en soit, un décret du gouvernement est attendu d'ici quinze jours.

Pour les salaires : hier soir encore on avait la proposition d'une indemnité exceptionnelle de 1 500 F avant la fin de l'année. Est-ce que ce sera toutes les années ? On ne sait pas. L'augmentation de salaire serait, elle, entre 1 % et 3 % au 1^{er} janvier 1997. Mais on n'a pas de certitudes. La demande initiale était de 10 000 F brut pour 200 heures de travail. On en est loin malheureusement.

S'agissant des frais de déplacement : ce qui est signé, c'est que la couchette ne sera plus considérée comme un logement, cela signifie qu'on ne pourra plus retirer tout ou partie de l'indemnité de chambre. Avant, des patrons disaient : « Tu as dormi dans ta couchette, je ne vais pas te don-

ner l'indemnité ». Sur ce point, c'est une bonne chose d'acquiescer.

Le délai de carence maladie est passé de 10 jours à 5 jours. Je pense ici que c'est négocier des pois chiches et prendre les gens pour des imbéciles : on m'a toujours dit qu'un accord doit être favorable aux salariés. On doit se baser sur le Code du travail, soit sur la convention collective selon le plus favorable. Or, il existe des annexes dans le transport qui stipulent elles aussi une carence de 3 jours (comme le code du Travail). On aurait pu généraliser l'application de cette carence de 3 jours à tout le monde.

L'interdiction de circuler le dimanche pour les poids lourds : maintenant, ça c'est acquis ; c'est-à-dire qu'on ne pourra partir que dimanche à minuit. Avant, les gars, avec des dérogations, roulaient toute la nuit ou tout le dimanche. Maintenant ce sera interdit (sauf dérogations, pour les transports de produits frais par exemple). C'est déjà pas mal.

Droit syndical : le droit syndical dans le transport n'est pas évident du tout. Il est toujours plus facile de le faire appliquer dans une grosse boîte que dans une petite. Il est prévu de donner un peu plus de moyens aux syndicats (un fonds devrait se créer). Mais on ne sait pas encore exactement comme ce sera défini. Il y aura peut-être une avancée : va-t-on pouvoir dégager plus de temps de délégations, notamment dans les petites entreprises ? Est-ce que cela va servir à aider les gens sur le terrain lors des conflits ? Cela va-t-il permettre d'entrer dans les sociétés afin d'aider les délégués qui y sont déjà implantés ou d'aller dans les petites boîtes ?

ML : Peux-tu nous expliquer le déroulement des différentes actions

et comment vous vous êtes organisés sur le terrain ?

JC : Il y a eu le lancement d'une journée de grève nationale le 18 novembre. Nous, localement, on a bloqué le pont Pasteur, puis l'autoroute A7 jusqu'à 14 heures. Le lendemain, mardi, on a rejoint les barages spontanés qui sont apparus vers Chanas et Chavanay.

Le mercredi 20, on a bloqué le périphérique jusqu'au vendredi 22, et on l'a lâché parce qu'il y avait le week-end et que les gens commencent à s'affoler un peu.

Le samedi 23, on a pris la décision de bloquer ici, à Chasse-sur-Rhône (point stratégique qui commande les autoroutes en direction de Clermont-Ferrand, Saint-Étienne, Marseille, Grenoble et Paris).

Quelques échauffourées ont eu lieu au début avec des chauffeurs qui ne

fallu faire de l'autogestion, difficilement mais on y est parvenu. A chaque situation, sa solution.

On a eu le soutien des unions locales et des mairies de Givors, de Chasse-sur-Rhône et de Vienne.

Pour conclure, il faut souligner le caractère unitaire des relations entre les chauffeurs syndiqués (FO, CGT, CFDT), unis dans la lutte, sans mise en avant d'une quelconque étiquette.

ML : Comment a réagi la population vis-à-vis de votre mouvement ?

JC : Le soutien a été total. La population a été « royale ». Les sondages ont dit qu'il y avait 80 % de la population française qui nous soutenait, c'est absolument vrai. Je peux même vous dire qu'il y a eu des chômeurs qui sont venus nous aider, en nous apportant du café, de la nourriture...

... c'est tout de même très positif. Il y a quand même un problème de société, car ce sont les gens qui n'ont pas d'argent, pas de travail qui sont venus nous aider, alors que d'autres font du profit. Les gens ont été hyper sympa. Tout à l'heure encore, la communauté arménienne est venue nous offrir 500 repas chauds au gymnase de Chasse si la grève se prolongeait encore. Une dame est venue avec sa cocotte minute nous apporter à manger.

La mairie de Vienne a ouvert une salle pour qu'on puisse se doucher, être propres (idem pour celle de Chasse qui a ouvert son stade). Par contre le gouvernement, lui, nous a pris pour du bétail. Même le personnel qui travaille sur l'autoroute a ravitaillé les routiers (en amont comme en aval du barrage, il y avait 20 kilomètres de camions).

On peut remercier aussi le Leclerc de Vienne, le Continent de Chasse, qui nous ont aidés énormément. Qu'il s'agisse des clients, du personnel ou de la direction (ça c'est rare !). A titre d'anecdote, on a libéré un des camions qui bloquait l'approvisionnement de Continent ; en échange, la direction du magasin nous a préparé un pot au feu. Le Leclerc de Vienne, quant à lui, nous a donné des palettes d'eau...

Le restaurant « Chez Roger » nous a offert 50 repas et mis un bus à disposition, le tout gratuitement (ce qui a permis à des routiers polonais et tchèques — moins fortunés — de pouvoir manger).

ML : Quelle a été la solidarité ouvrière ?

JC : Des collègues cheminots nous ont apporté à manger, les postiers du 3^e arrondissement de Lyon nous ont apporté la recette d'une collecte, des gars de la voirie de Givors ont fait de même, des gars d'EDF de

La Verpillière nous ont offert le vin chaud, le comité d'entreprise des cheminots nous a aidés, et plein de gens sont venus prendre le relais (on a pu se reposer un peu !). L'U.D. du Rhône a été aussi très présente.

ML : Peux-tu nous faire un commentaire à propos de l'attitude de la généralisation du conflit ? On sait que la FGTE (Fédération générale transport équipement CFDT) est en opposition avec les positions du bureau national depuis le conflit de novembre-décembre 1995.

JC : Il faut faire attention car si on généralise pour aider le mouvement des routiers, c'est positif, car en étant solidaire de nos revendications, la généralisation du conflit peut permettre de débloquer la situation tout en rejoignant des revendications communes à tous les travailleurs. Par contre, si c'est dans le seul but de noyer le poisson, je ne suis pas d'accord. C'est vrai que la mère Notat nous a sorti « qu'il ne fallait pas durcir le mouvement ». On va où là ? S'il n'y a aucune pression, on ne peut pas négocier, on discute pour ne rien dire. Dans notre métier, le seul moyen, c'est de bloquer les routes car au moins on se fait entendre. On ne peut pas faire de grève des routiers en restant dans les dépôts.

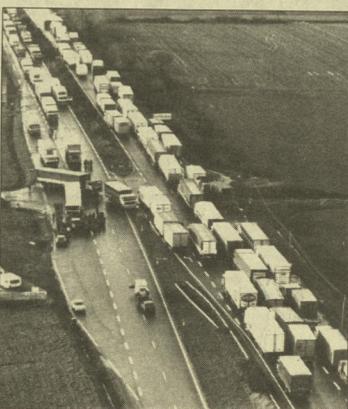
ML : L'origine du conflit s'explique par la concurrence acharnée qui se livrent les patrons sur le dos des chauffeurs. Y a-t-il eu une prise de conscience à ce niveau ?

JC : En fait, on travaille au noir. Ce sont en réalité les grandes boîtes qui, de fait, imposent leur loi en refusant de payer toutes les heures. L'ensemble des patrons s'aligne sur cette position. S'ils ne peuvent pas payer, faute de moyens, c'est à eux de se bouger. De toute façon, je n'ai jamais vu un patron sourire, ils pleurent tous. Ils vont tous à la même école. Ces mecs-là roulent en BMW ou en Mercedes à 400 000 F ! Où va l'argent ? On dit toujours que cette société n'a pas d'argent mais qui s'en met toujours plein les poches ? Ce n'est pas le salarié : en moyenne le salaire des routiers en international est de 6 800 F brut (voire 5 400 F pour certains).

Les routiers ont discuté de leurs problèmes et ont aussi pris conscience qu'il y avait un réel problème. De toute façon, les choses vont tellement mal qu'un jour ou l'autre ça devrait éclater.

Propos recueillis sur le barrage de Chasse-sur-Rhône par Manu (groupe Kronstadt) et Alain (groupe Déjacque) - Lyon

Rédaction-Administration : 145, rue Amelot, 75011 Paris
 Directeur de publication : André Devriendt
 Commission paritaire n°55 635
 Imprimerie : La Vigie, 24, rue Léon-Rogé, 76200 Dieppe.
 Dépôt légal 44 145 - 1^{er} trimestre 1977
 Routage 205 - La Vigie
 Diffusion N.M.P.P.



voulaient pas s'arrêter, mais dans l'ensemble ça c'est plutôt bien passé. Avec ceux d'autres pays, il a fallu dialoguer (pas évident car la langue nous séparait) et calmer les ardeurs. Malgré tout, les routiers étrangers ont compris le sens de notre lutte car, si nous gagnions, cela aurait des répercussions dans la réglementation européenne. Et donc ils en bénéficieraient. En général, on filtrait les camions, en ne bloquant que les français. Mais, au bout d'un moment, le barrage a été total et pour tout le monde. Le barrage comptait 5 000 camions dans les deux sens de circulation.

Dans le même temps (mercredi 23), une équipe est allée bloquer la ville de Vienne. Très vite, on a eu la visite d'un commissaire de police qui est venu nous demander ce que nous voulions. On lui a répondu : « Nous voulons le sous-préfet à nos pieds ! » (Nous avions demandé depuis le début de la semaine à rencontrer le préfet du Rhône puis celui de l'Isère, mais aucun de ces messieurs n'avait daigné venir et préférait se renvoyer la balle). On a alors préféré se concentrer sur Chasse car, faute de troupes, on ne pouvait pas tenir deux barrages à la fois.

En ce qui concerne l'organisation sur le barrage (qui rassemble 7 000 routiers), il a fallu gérer tout ce monde et cela n'a pas été sans problèmes : ravitaillement à assurer, sécurité (présence de la Croix Rouge, prévoir le passage des secours...). Il a

le monde libertaire

Tarif	France (+ DOM-TOM)	Sous pli fermé (France)	Etranger
1 mois 5 n°	35 F	70 F	60 F
3 mois 13 n°	95 F	170 F	140 F
6 mois 25 n°	170 F	310 F	250 F
1 an 45 n°	290 F	530 F	400 F

Abonnement de soutien : 350 F. Abonnement étranger sous pli fermé : tarif sur demande. Pour les détenus et les chômeurs, 50 % de réduction sur les abonnements de 3 mois et plus en France métropolitaine (sous bande uniquement).

(lettres capitales)
 Nom Prénom
 Adresse
 Code postal Ville
 Pays A partir du n° (inclus).
 Chèque postal Chèque bancaire
 Virement postal (compte : CCP Paris 1128915 M)

Règlement à l'ordre de Publico à joindre au bulletin.

La prison, impasse de la drogue

UN RAPPORT CONFIDENTIEL de l'Inspection générale des services judiciaires, révélé par *Justice*, la revue du Syndicat de la magistrature (1), aborde un sujet jusqu'alors tabou : la présence de la drogue en prison. Ce rapport a été interdit de diffusion et considéré comme extrêmement confidentiel. C'est donc à partir de *Justice* que cet article va être écrit.

La première remarque est de taille : c'est que de nombreux détenus, à la charge de l'administration pénitentiaire, ont été contaminés en prison par le virus du sida ou les hépatites. Plusieurs d'autres sont, à l'heure actuelle, menacés de l'être.

La diffusion des drogues dures en prison se développe, y compris auprès des non-toxicomanes, d'une manière que l'on ne peut contrôler, ce qui imposera des décisions immédiates et énergiques : développement des produits substitutifs, remises de seringues et prescription médicale de produits stupéfiants.

En 1995-1996 les saisies d'héroïne (60 réparties dans les 22 établissements) ont été plus nombreuses que sur les 24 mois de 1991-1993.

Dans certains établissements, c'est le rapport qui le souligne, « la consommation de cannabis paraît assez intégrée ». « Cela peut même aller jusqu'à donner l'impression que certains surveillants s'accrochent de la situation puisque le climat de la détention n'en est pas affecté – voire que la consommation contribue apparemment à le calmer et que la vie de l'établissement serait encore plus perturbée par des opérations de contrôle » [...]

La prison est criminogène, la voici mortifère : « Si les toxicomanes incarcérés présentent généralement un état de santé dégradé, ils sont exposés en outre à un risque permanent de contaminations au VIH et aux hépatites du fait des pratiques de partage de seringues souillées. »

En prison, 23 % des héroïnomanes sont atteints d'hépatite virale et « la pré-

détention et la propagation des infections VIH chez les détenus. Les cas de contamination par les hépatites A, B et C sont estimés « typiques de la prison », où les taux d'infection sont de 100 à 200 fois supérieurs dans les établissements pénitentiaires que dans la population générale ». Il conclut : « Il n'y a aucune raison pour que la situation française diffère beaucoup (des caractéristiques) constatées à l'étranger ».

Face à cette situation, le rapporteur ne peut que constater : « Les moyens actuellement disponibles pour faire face aux questions de drogue sont insuffisants sur le plan sanitaire et inadaptés sur le plan sécuritaire ». « Donc, il est nécessaire de mettre en œuvre une politique spécifique tant sur le plan de la prise en charge des personnes que sur celui du contrôle des produits ».

C'est clair que les politiques de contrôle sont vouées à l'échec. Et les propositions de Jacques Truboch (*Le Monde* du 24-25 nov. 1996) ne vont rien arranger, en effet : « Une circulaire, va inciter les parquets à organiser régulièrement des opérations de police judiciaire dans les parloirs afin d'éviter l'entrée de drogues et de seringues au moment des visites. Il a annoncé une disposition législative destinée à renforcer les possibilités de contrôle des visiteurs. Ce texte devrait permettre que des fouilles soient effectuées par les personnels de l'administration pénitentiaire. »

Ces dispositions ne font qu'aggraver la situation à l'intérieur des prisons. Les détenus vont très mal supporter les « descentes de police » lors des parloirs, avec déjà toutes les provocations incessantes qui s'y passent. Le ministère de la Justice sera responsable des exactions qui ne peuvent que découler de ces mesures. Les explosions qui en résulteront seront directement imputables au gouvernement.

Quant à la prise en charge sanitaire des détenus, voici les nouvelles dispositions prises par MM. Gaymard et Toubon. Une circulaire permettra la libre disposition des détenus aux présen-

tatifs et l'eau de Javel qui feront partie des « produits cantinables ». Il précise : « que ce produit (l'eau de Javel) devrait permettre de réduire les risques de transmission du virus du sida à partir des injections intraveineuses... »

La prison est un haut lieu de contamination. Et ne proposer que de l'eau de javel pour réduire les risques de transmission est criminel. Les détenus toxicomanes doivent avoir les mêmes possibilités, qu'à l'extérieur d'accéder aux échanges de seringues et aux stérilbox. Ils doivent pouvoir profiter de leur temps d'incarcération pour entrer dans un programme de méthadone, de subutex ou de participer à un sevrage sous contrôle médical. Il doit être exigé que soit mis, en place, à titre expérimental, comme en Suisse, une distribution contrôlée d'héroïne à des détenus qui sont de gros consommateurs de drogues et pour lesquels les autres formes de prise en charge ont échoué.

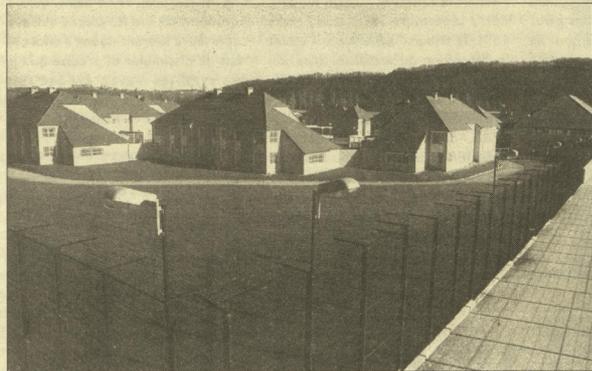
Le rapport sur la remise de seringues dit : « Aujourd'hui, la remise de seringues stériles aux détenus n'est pas

opportune » Et, il rajoute : « Il faut en effet être circonspect sur le fait que la spécificité du monde carcéral empêchera toujours, par principe toute mesure sanitaire qui heurterait la logique pénitentiaire... » *No comment.*

Les usagers de drogue n'ont rien à faire en prison. Plus de la moitié des intervenants de la police, de la justice et des douanes sont employés à la chasse « aux drogués ». Il nous semble plus urgent de penser à la prévention, à la réduction des risques et aux soins apportés aux toxicomanes. Mais nous savons depuis longtemps que ce n'est pas la vocation de la prison, en France. Son rôle est de rassurer les braves gens, « terroriser les terroristes », donner du travail à de potentiels chômeurs, dissuader les frileux et « faire croire à ceux du dehors qu'ils sont libres » (Farid Ben Rhadi).

Ras les Murs.

(1) *Justice*, revue du Syndicat de la Magistrature. N°150, 50 francs-BP 155 75523 Paris Cedex 11.



La deuxième remarque, c'est le chiffre qui permet de mesurer l'ampleur de la présence de la drogue en prison : en 1992-1993, 1 500 saisies de substances illicites ont été effectuées. Les établissements les plus concernés sont les Baumettes à Marseille et Fleury-Mérogis dans la région parisienne, mais le phénomène touche l'ensemble du territoire.

Pour la période allant du 1^{er} janvier 1995 au 31 mars 1996 ce sont 37 seringues qui ont été découvertes dans 18 établissements. De même, sur les 15

valence de l'épidémie du sida en milieu pénitentiaire est proportionnellement 10 fois supérieure à celle de la population générale, dont les toxicomanes détenus représentent près de 30 % des cas déclarés. 40 % des toxicomanes détenus sont contaminés par le VIH (12 % du total des détenus aux Baumettes). Ce taux serait de 32,4 % à Fleury-Mérogis.

Le rapporteur souligne « que plusieurs études (réalisées à l'étranger) établissent la corrélation entre un séjour en

du près de bris, 35000 Rennes – cc 9462 98 B Rennes.

■ Le groupe Pierre Besnard vend le Monde libertaire tous les dimanches de 10 h 30 à 12 heures sur le marché de la place des Fêtes, 19^e.

■ L'édition 1997-1998 de l'annuaire du tourisme social Amikeca reto (le réseau de l'amitié) édité par SAT (travailleurs espérantistes) vient de paraître. Il contient 495 adresses dans 48 pays. On peut se le procurer à la librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, 75011 Paris au prix de 70 F (+ 10 % pour frais de port).

■ Le groupe libertaire de Tours vend le Monde libertaire

le vendredi après-midi de 16 à 18 heures et le samedi matin de 11 à 12 heures rue du Bois Meirin à Chartres.

■ Le numéro 18 de La Mistouffe (journal local d'information et d'expression libertaire) est sorti. Son prix est libre (timbres acceptés). On peut se le procurer en écrivant à : Groupe libertaire de Dijon (Scalp/FA), 61, rue Jeanin 21000 Dijon.

■ Le label On a faim ! donne de ses nouvelles. Il suffit de les demander à On a faim ! B.P. 166, 86004 Poitiers cedex. On peut aussi envoyer des timbres...

■ Le numéro 9 de CNT Education 91 est sorti.

Bulletin gratuit. CNT Education 91, 3, rue de l'école, 91000 Evry.

Trois objecteurs en procès à Marseille

Le vendredi 13 décembre au tribunal correctionnel de Marseille à 8 h 30

Tribunal correctionnel, chambre spécialisée en affaires militaires, 6, rue J. Autran, 13006 Marseille.

Comité de soutien A.P.O.C., 33, rue de la Coutellerie, 13001 Marseille.

Pour toutes infos, renseignements et actions : Tél. : 04 91 56 52 19

En bref

■ L'union locale FA de Rennes (groupe Sabate et groupe La Commune) disposent maintenant d'un local. Celui-ci vient d'ouvrir au 7, rue Malakof. Des permanences y sont tenues le mercredi de 14 à 21 heures et le samedi de 14 à 17 heures. Ce local représente une chance unique de développement pour l'anarchisme à Rennes. Un appel à souscription est lancé auprès de tous ceux pour qui cette aventure est aussi sympathique qu'essentielle, afin de pouvoir démarrer dans les meilleures conditions de multiples activités : bibliothèque, librairie, audiothèque, vidéothèque... A bientôt au local si vous passez par Rennes ! Adressez vos dons à ACL, c/o MJC la Paillette rue

Éducation : Victoire contre l'arbitraire

PENDANT DIX ANS, le professeur de mathématiques mulhousien Bernard Schaeffer, s'est battu avec opiniâtreté "pour le principe" contre une sanction disciplinaire illégale, obtenant, le 1er octobre, la réintégration à son poste d'origine.

Le 9 mai 1986, le député honoraire RPR Antoine Gissingier écrivit à Jacques Chirac, premier ministre depuis le 20 mars, pour attirer son attention sur « les agissements de M. Schaeffer qui perturbent, depuis un certain nombre d'années, le bon fonctionnement du collège François-Mauriac de Wittenheim ». Le rédacteur de la missive, qui préconise "une sanction exemplaire, soit une révocation, soit au minimum un déplacement d'office dans une autre académie", exerce dans la commune haut-rhinoise les fonctions de premier magistrat. L'enseignant, depuis longtemps dans la collimaterie du principal André Ehm, en raison de ses activités syndicales et de ses conceptions pédagogiques plutôt "à contre-courant", avait alerté en 1984 les parents d'élèves à propos du retard pris par la municipalité pour l'aménagement d'une salle d'initiation à l'informatique (l'intéressé avait acheté un micro-ordinateur avec ses deniers). De plus, il avait apposé au printemps 1986 sur le tableau d'affichage du SGEN-CFDT les observations à sa note annuelle intégrant les conclusions d'un rapport, obtenu auprès de la Commission d'accès aux documents administratifs, stigmatisant le fonc-

tionnement interne du collège. « Manquement à l'obligation de réserve » : l'arme des pleutres, qui n'hésitent pas au besoin d'enfreindre la règle de leur côté...

Le contexte de l'affaire

A l'époque, le conseiller de Jacques Chirac chargé de traiter le dossier est Yves Durand, ancien vice-président de l'Union nationale interuniversitaire, créée à l'initiative du ministre Service Action Civique après les événements de mai 1968 pour "regrouper tous ceux qui entendent soustraire l'Education Nationale à l'emprise communiste et gauchiste...". L'instigateur du projet baptisé à tort « réforme Devaquet » n'avait jamais caché ses sympathies pour l'O.A.S., ni sa communauté de pensée avec certains courants de la droite la plus extrême. En octobre 1985, il avait préfacé le pamphlet de Guillaume Maury, alias Jean-Pierre Moreau, *L'Eglise et la subversion* aux éditions de l'U.N.I., accusant notamment le Comité catholique contre la faim et pour le développement de cautionner "la subversion marxiste" dans le tiers monde. Le même Yves Durand avait assisté, le 15 juin 1985, à la soutenance de thèse en lettres modernes de Henri Roques (1) émettant, sur la base de prétendues « inraisemblances » relevées dans des récits du lieutenant Kurt Gerstein (2), officier SS anti nazi, des doutes sur l'existence des chambres à gaz pendant la seconde guerre mondiale.

L'UNI avait contribué en 1981 à construire sur les débris du S.A.C. le Mouvement Initiative et Liberté (3) où se réunissent des activistes anti-IVG, des partisans de la peine de mort, des nostalgiques du régime de Vichy, des intégristes de diverses chapelles... Un des membres les plus influents du M.I.L., Eric Raoul, ex-militant de l'U.N.I., avait officié en qualité d'attaché parlementaire d'Antoine Gissingier avant de devenir l'actuel ministre délégué de la Ville et de l'Intégration. Pas étonnant dans ces conditions que Bernard Schaeffer s'estime victime d'une véritable "cabale politique" ourdie par des baronnets locaux qui trouvèrent une oreille favorable en haut-lieu, s'assurant même la complicité d'apparatchiks de la FEN et du SGEN-CFDT. Dénonçant de surcroît les recentrages et dérives de cette dernière, le trublion était devenu une cible privilégiée pour les notables de tout poil. En décembre 1985, dix-huit principaux de collèges haut-rhinois, qui ne le connaissaient évidemment pas, écrivirent pour complaire à leur collègue Ehm au ministre de l'Éducation nationale quant aux « menées de contestation et d'opposition systématiques » du professeur certifié. Pour ce celui-ci, "l'approche des législatives avait encouragé les milieux réactionnaires locaux à monter au créneau".

Recteur condamné, ministres désavoués

Des ami(-e)s de Bernard Schaeffer,

appuyés par l'École émancipée, avaient fondé un comité de soutien. Quelque 2 200 personnes signèrent une pétition en sa faveur. Bien que le conseil de discipline (où siègent paritairement des représentants de l'administration ainsi que des délégués du personnel), convoqué mi-septembre 1986, exonère l'enseignant des torts formulés à son encontre, René Monory, le ministre de tutelle décide, le 3 octobre 1986, un déplacement d'office, en l'occurrence au lycée Jean-Henri Lambert de Mulhouse. Le Conseil supérieur de la Fonction publique, saisi en novembre 1986, recommande le 3 mars 1988 (la loi stipule une réponse sous deux mois !) d'annuler la mesure et de ne prononcer qu'un blâme, un châtement jamais exécuté. En juin 1988, le tribunal administratif de Strasbourg enjoint au recteur Pierre Deyon, dans le cadre d'une procédure annexe, de fournir les documents qu'il détient. Mais le nouveau ministre, Lionel Jospin, rétablit la sanction initiale en date du 13 septembre 1988. Le 19 mars 1991, le tribunal administratif éteint la disposition du socialiste, mais non celle de son prédécesseur consistée comme dissoute par l'amnistie consécutive à la réélection, le 8 mai 1988, de François Mitterrand. Kafkaïen et ubuesque !... Bernard Schaeffer ne voulait pas bénéficier d'une libéralité, mais recouvrer l'intégralité de ses prérogatives. Le nouveau conseil municipal socialiste de Wittenheim, installé après le scrutin de mars 1989, requiert le

respect de la liberté d'expression et l'application des décisions de justice. Une dizaine d'enseignants du collège François-Mauriac font insérer en mai 1991 dans les *Dernières Nouvelles d'Alsace* un texte dans lequel ils expriment leur opposition à un retour éventuel de Bernard Schaeffer, lequel saisit le Conseil d'Etat. Quatre ans et demi plus tard, la haute instance désavoue, dans son arrêt du 30 octobre 1995, le tribunal administratif et annule sans restriction la mutation d'office, ordonnant cet été, au vu des tergiversations de François Bayrou, la réaffectation immédiate, à la rentrée de cet automne, de Bernard Schaeffer au collège François Mauriac, où il dispense depuis le 12 septembre 1972 son savoir sur le théorème de Thalès et le carré de l'hypoténuse.

Bernard Schaeffer, âgé aujourd'hui de quarante-huit ans, est en droit de solliciter une indemnisation pour les préjudices subis. Il loue "l'intégrité des fonctionnaires de base" qui lui permirent de lire les pièces que ses supérieurs hiérarchiques s'efforcèrent de dissimuler et précise qu'aucun syndicat n'avait évoqué son « affaire » dans un bulletin national...

René HAMM

- (1) Annulée le 3 juillet 1986 par l'administrateur de l'Université de Nantes.
- (2) En août 1942, il détruisit une partie du « Zyklon » qu'il devait convoier à destination du camp de Belzec (Pologne).
- (3) Cf. le dossier paru dans *Réflexes*, 21ter rue Voltaire - 75011 PARIS - mai 1996.

Les routiers gagnent une bataille...

LES ESCLAVES DE LA ROUTE n'avaient pas fait parler d'eux depuis longtemps et même il y a un an – tout juste un an... – ils ne s'étaient quasiment pas fait remarquer ; tout juste une menace de grève...

Il est vrai que le mouvement avait été assez peu suivi dans le secteur privé d'une manière générale ; certains avaient alors parlé de grève par procuration... Cependant, la capacité qu'ont les transporteurs de bloquer l'économie du pays est telle si les chauffeurs s'étaient joints au mouvement à ce moment là, on peut penser que le « Grenelle » espéré alors par les réformistes n'aurait pas tourné à la grand-messe sans lendemain mais aurait rapporté non pas un simple « coup de pouce » sur le smic mais bien plus probablement une grande baffé dans la gueule... Même les réformistes le savent : c'est une question de rapport de force. Tous les réformistes, mais pas les camionneurs... Car il est bien évident que des revendications telles que le paiement de toutes les heures de travail (y compris d'attente) étaient tout aussi légitimes en novembre 1995. Oui, mais la grève des cheminots permettait de faire davantage d'heures sup...

Il est vrai que le taux de syndicalisation dans cette profession où il est



courant de dépasser les deux cents heures par mois est extrêmement faible. C'est donc essentiellement la révolte qui s'exprime, le ras-le-bol de conditions de travail à la fois difficiles et mésestimées.

La gestion du conflit

Le ministre Pons n'a pas la réputation d'être plus tendre que Juppé, il montré passablement plus habile que ce dernier il y a un an... Ce conflit qui avait été engagé par les patrons qui cherchaient un abaissement de charges s'est vu débordé par celui des employés. Débordé ? Récupéré ? Relayé involontairement ?

Les routiers sont sympas, disait un slogan ; ne le sont-ils pas particulièrement à l'égard de leurs patrons ? Ce que l'on constate actuellement, au-delà de l'épuisement du mouvement, c'est l'équivoque des acquis. La préretraite à 55 ans en partie payée par le patronat (60 % de 55 à 57 ans et demi), mais celui-ci se rembourse évidemment sur l'embauche de jeunes à des salaires de débutants et en usant des contrats institués qui abaissent les charges. Ce sont donc les salariés eux-mêmes qui paieront leur retraite – jusqu'à 57 ans et demi – puis l'État remplacera le patronat jusqu'à 60 ans.

Dans ce pays au patronat libéral, les patrons transporteurs ont clairement souhaité l'intervention de l'État dans les négociations d'abord, puis dans la rédaction d'un décret régissant la répartition des heures travaillées et heures d'attente. L'arbitre sera-t-il équitable ? Si cette lutte n'a pas eu d'effet d'entraînement, si elle n'a pas fait tache d'huile et n'a pas relancé un mouvement social d'envergure, elle demeurera la preuve que celui-ci n'est pas forcément soumis à certains bastions du service public et qu'une branche du secteur privé – y compris avec un très faible nombre de salariés « organisés » est toujours capable d'interpeller patronat et gouvernement.

Demain est un autre jour ?

Ce mouvement n'aura certainement été qu'une simple étape dans un processus. Les patrons l'ont bien compris quant à eux lorsqu'ils l'initiaient afin d'obtenir un abaissement de charges pour faire plus facilement face à la concurrence européenne. Dans un an et demi, le « cabotage » sera autorisé, c'est-à-dire qu'un camion espagnol pourra – en se rendant dans un pays tiers – prendre, par exemple, des charges à Toulouse qu'il déposera à Paris. Les conditions de travail n'étant pas équiva-

lentes et la construction d'une « Europe sociale » ne pouvant être confiée aux parlementaires, il y a fort à parier que ce mouvement reprendra prochainement.

Tout cela tient à la déréglementation dont on a déjà mesuré les conséquences dans les autres secteurs du transport (maritime, aérien, fluvial...). D'ores et déjà, les collègues européens des chauffeurs français – qui sont souvent plus syndiqués que ceux-ci – ont su apprécier la lutte qui vient d'être menée en exprimant leur soutien. On imagine mal que les remises en cause à venir se fassent sans heurts. Les routiers pourraient travailler moins pour le même prix, comme tous les prolétaires... Peut-on s'attendre à une lutte menée au niveau européen ?

Deux cents heures, deux cent soixante heures parfois... cela est forcément aberrant dans un pays (ou dans une Europe) qui compte tant de chômeurs. Le « ferroutage », qui vide les autoroutes et économise le gazole est en retard en France par rapport à d'autres pays européens. D'aucuns disent que ce retard est imputable au lobby des transporteurs routiers, tout comme celui du canal Rhin-Rhône dont la construction était prévue bien avant que les écologistes ne soient nés...

Le Furet

C'est loin la Polynésie ?

troisième partie

Nous poursuivons ici la parution de l'interview de militants syndicalistes polynésiens.

Roland : Non je ne suis pas d'accord quand tu dis que les juges sont bien. Moi je dis que la justice coloniale a fait beaucoup de dégâts ici : elle n'a pas fait respecter le droit foncier. Combien d'énergie va-t-il falloir encore dépenser pour faire respecter ce droit ? Le système judiciaire ici est aberrant, choquant pour les Polynésiens : les Polynésiens arrivent au tribunal, débarquent de leurs îles lointaines avec la famille entière, ils ne sont jamais allés à l'école, ils connaissent le droit coutumier, ils se heurtent au jargon de la justice qui se fait de surcroît toujours en français, très très peu en réo-ma'ohi. De toute façon, il y aura des choses qui ne pourront jamais être traduites en réo-ma'ohi. Même pour moi il y a des textes trop compliqués, je laisse tomber. Le Polynésien est victime de cette justice-là, il ne l'a pas élaborée lui-même, on ne lui a pas demandé s'il est d'accord avec cette justice-là, elle lui a été imposée.

Annie : Les salaires aussi sont incroyables, par exemple ceux des conseillers territoriaux qui sont de l'ordre de 627 000 CFP par mois (soit environ 31 400 FF, ndlr) + une prime lorsqu'ils viennent des îles de 56 000 CFP (soit environ 2800 FF, ndlr). Quand on y regarde de près, on constate qu'ils savent à peine lire et écrire, donc ne comprennent pas le quart des délibérations qui sont en train d'être votées. Ici il y a 2 députés : Gaston Flosse et Jean Juventin, ce dernier va bientôt passer en jugement, il est corrompu. Juventin a dû mettre les pieds à l'Assemblée Nationale à peu près 1 fois depuis qu'il est élu, Flosse y va sans arrêt au frais du contribuable français. Il a un attaché parlementaire, tout comme Juventin mais ce dernier a pris sa maîtresse et aussi sa femme. Tous ces frais sont payés par le contribuable français. Juventin ne sert à rien, il n'a jamais fait de propositions de loi, quant à Flosse ses propositions sont pour son statut mais ne rapportent jamais rien à la Polynésie. Les mercenaires qui travaillent avec Flosse sont au nombre de 4 : leur salaire oscille entre 1 et 2 millions nets de CFP (soit environ 50 à 100 000 FF, ndlr) + les avantages en nature. Des chefs de service gagnent 1,5 millions par mois (soit environ 75 000 FF, ndlr) avec les avantages. Pendant ce temps ici, des gens vivent à 10 ou 15 avec 80 000 CFP, ce qui est le SMIC, c'est-à-dire 4000 FF. Ils ne sont pas dans leur île le plus souvent, ils ne peuvent pas pêcher, c'est pollué, ils n'ont pas de terrain. Le soir ils mangent du pain, du beurre et du maquereau et boivent du café. Pendant ce temps-là, les gardes du corps de ces messieurs, les chauffeurs sont payés 250 000 à 300 000 CFP par mois (13 à 15 000 FF, ndlr). Quand

je vois cette gabegie et quand je pense que des gens en France dorment dehors, c'est scandaleux ! Le Polynésien aussi le dit. L'argent ne sert pas à la population. C'est une politique identique à celle de l'Afrique. Le colonialisme existe toujours. Sans parler du programme débilitant de RFO !

Roland : La France est la seule responsable de cette situation-là car elle est la seule qui peut arrêter cela.

Annie : Bon la situation ici n'est peut-être pas aussi mauvaise qu'à la Réunion par exemple mais il faut s'attendre à ce que cela éclate ici. Et le Polynésien risquerait de ne pas se contrôler du tout.

Je suis toujours un peu agacée quand je vois que, lorsqu'il y a eu des mouvements de révolte sur le territoire, qui sont justifiés la plupart, ça n'est jamais la bonne cible, à mon sens, qu'on attaque. J'ai toujours tendance à comprendre un petit peu les autorités de l'Etat sur le Territoire qui sont la plupart du temps des pions et ont un pouvoir décisionnel bien mince. J'essaie de les mettre un peu hors-champ, d'autant plus que lorsqu'on discute avec les autorités de l'Etat ici, on sent qu'ils sont très critiques à l'égard du Gouvernement

mais ils ne disent pas tout, ils sont coincés. Quand je vois que tous les mercredis depuis 1 an et demi, il y a une manifestation concernant le problème des terres devant le Palais de Justice. Ce n'est pas lui qui vote les lois mais ces 2 députés qui ne foutent rien ! Pourquoi ne va-t-on pas les agresser ? agresser le Haut Commissariat qui, lui, transmet les griefs au Gouvernement central ? Non ! on préfère s'adresser à une institution typiquement française. Lorsqu'on fait des manifestations contre le nucléaire, comme en septembre dernier, c'est l'aéroport de Fa'a'a qui a pris car c'est le symbole du colonialisme. OK ! Mais pourquoi n'a-t-on pas fichu le feu à la Présidence car Flosse a appelé Chirac en lui disant qu'il n'y avait pas de problèmes, que tout le monde voulait le nucléaire ici (surtout l'argent). Flosse est quand même responsable ! Pourquoi n'a-t-on pas attaqué RFO qui a fait une campagne pro-nucléaire ? ou La Dépêche de Tahiti de Hersant qui a fait une campagne pro-nucléaire et raciste ? Parce que cela, c'est trop Polynésien ! On ne touche jamais au gouvernement local, l'Assemblée Territoriale. On s'attaque aux sous-fifres français qui bien souvent ne peuvent pas faire grand chose, on n'a pas le courage de s'attaquer à la tête.

Roland : Je ne pourrais jamais être d'accord, les vrais responsables c'est l'Etat français. Le nucléaire ce n'est pas Flosse qui l'a apporté mais de Gaulle.

ML : Quelles sont les forces d'opposition ?

Annie : Elles existent mais encore faudrait-il qu'elles soient stables. En opposition stable, il y a les indépendantistes qui ont représenté environ 30 % aux dernières élections (10 % il n'y a encore pas si longtemps !). C'est une alternative, le problème c'est la corruption encore. Des alliances contre-nature se forment, Gaston Flosse arrive à attirer toutes sortes de politiciens (mais pas encore les indépendantistes) jusqu'à ce qu'ils disparaissent. La troisième voie entre le parti de Flosse (= « l'autonomie » à la RPR) et les indépendantistes n'existe pas, la bipolarisation est dangereuse. Les indépendantistes sont-ils une bonne alternative ? L'indépendance, oui, j'en suis convaincue mais les indépendantistes ne sont pas à la hauteur, ils ne sont pas organisés, ils ne sont pas capables. Je préconiserais plutôt que ce soit les O.N.G., lorsqu'elles sont indépendantes, qui gèrent cette indépendance car ce sont les seules qui sont au-dessus de la politique politicienne et les seules à véritablement travailler en profondeur. C'est le seul contre-pouvoir, à

mon avis, qui puisse encore sauver ce pays, mais certainement pas les partis politiques actuels.

Roland : La question de l'indépendance est quand même complexe. Il y a un consensus à trouver avec comme condition le respect de la volonté des peuples. Malheureusement, celui qui a très souvent le dernier mot, c'est la super-puissance coloniale que représente la France. Maintenant si la démarche démocratique ne marche pas, le seul moyen c'est la force et là évidemment les Polynésiens vont être en situation de faiblesse. Donc c'est impensable d'utiliser la violence pour atteindre cet objectif qu'est l'indépendance. La violence a été une tentation fréquente chez bon nombre d'indépendantistes car la force coloniale, qui utilise la violence, la justifie toujours.



La France doit accompagner, doit soutenir cette indépendance, elle doit participer sinon on retombera dans des schémas comme ceux de l'Algérie. Dans les années 50, on aurait pu accéder à l'indépendance, une majorité de Polynésiens étaient derrière Pouvana'a qui est considéré ici comme le père de l'indépendance. Mais de Gaulle avait décidé de mettre la bombe. Il y a eu des magouilles derrière tout ça. On a accusé Pouvana'a d'avoir tenté de brûler la ville de Papeete. Il a été embarqué et a été emprisonné en France pendant des années. Il est sorti de prison soit disant à la suite d'une grâce présidentielle. Il est sorti dans une chaise roulante. On a proposé sa candidature au Sénat ; il a été élu sénateur et est décédé 2 ans après. C'est scandaleux. Il faut donc que la France joue le jeu de la démocratie.

Quant aux partis politiques, je reste sceptique. Même le parti indépendantiste, il accepte des compromis, il faut attirer des électeurs, il faut faire de la démagogie, il est opportuniste etc. En voyant cela de l'extérieur, je pense que accepter le système, c'est déjà tremper dans des magouilles. Les ennemis d'hier sont les amis d'aujourd'hui et vice versa.

Annie : Oui dans les années 50, je dirais que c'était plus possible que maintenant car la communauté existait encore, la société de consommation n'avait pas fait les ravages actuels. Une minorité de gens étaient européens seulement. On produisait du café, de la canne à sucre, du coprah, beaucoup de vanille, bref on pouvait exporter. Maintenant il n'y a plus rien de tout ça.

Jusqu'à maintenant le pouvoir économique était détenu par les Chinois, la volonté de faire de l'argent était manifestée par les Chinois. Mais depuis quelques années, il y a de plus en plus de Polynésiens qui accèdent aux diplômes, aux postes clés, par exemple dans l'Administration qui sont des postes royaux. Ils partent en France faire leurs études, reviennent avec de grandes idées sur la Polynésie, pour améliorer son sort. Mais ils deviennent vite accaparés par un certain pouvoir, ils se sclérosent parce qu'ils sont tenus avec des cadenas, deviennent des chefs de service qui profitent du système, avec des villas luxueuses. Donc l'intérêt de la Polynésie passe au second plan. Mais il y a aussi un pourcentage de Polynésiens qui restent inquiets du sort de la Polynésie. Ils ne sont pas assez nombreux, pas assez âgés pour compter réellement mais ce chiffre a des chances de croître.

propos recueillis par Marie-Hélène et Manuel



Lyon fête l'ordre moral

JAMAIS À COURT de symboles pour (ré) affirmer son emprise sur la société, l'église catholique a trouvé avec le centenaire de Fourvières à Lyon une occasion exceptionnelle de se mettre au devant de la scène médiatique, comme pour rappeler sa mainmise sur beaucoup de domaines de la vie lyonnaise.

La kermesse de l'ordre moral

« Pendant 100 jours, ce sont 100 événements, entre le 8 septembre et le 8 décembre, qui vont montrer qu'il est vraiment possible d'affirmer que ce sont tous les Lyonnais qui s'apprennent à fêter Fourvières... Voilà ce que l'on peut lire dans un « guide spécial » concocté pour l'occasion, dans le numéro de septembre du mensuel municipal (1), qui en profite pour faire de la pub pour le journal La Croix...

Symbole caractéristique, qui pourrait suffire à éviter d'en écrire davantage sur les connivences entre les deux pouvoirs, étatique et religieux.

Mais revenons-en au centenaire lui-même : 29 colloques, conférences et visites ; 27 spectacles ; 18 expositions ; 14 « événements pastoraux » (souvent journaliers !), voilà la méthode choisie pour commémorer la construction de la Basilique en 1896. On peut aussi remarquer que l'édification du monument devait — entre autres — répondre à celle du Sacré-Cœur à Paris, lequel avait clairement pour but d'effacer le souvenir de la Commune de 1871... (peut-être les révoltes des Canuts lyonnais hantaient-elles les souvenirs de la classe dirigeante locale ?). Bref, cette campagne aux allures de croisade idéologique sera largement financée par le contribuable, grâce à qui « la ville, par l'intermédiaire de plusieurs institutions culturelles, participe aux événements » (2).

L'impassé de la laïcité

L'observation à tirer de cet énième collaboration de la mairie avec le culte, (dont la venue du pape en France nous laisse apprécier l'échelle « nationale » de ces diverses « œuvres ») est que la laïcité, à savoir la stricte séparation de l'église et de l'État — et la non intervention de l'un dans les affaires de l'autre — est reléguée au rang de la pure théorie. La gauche pourrait hurler au scandale, mais rien. Les élections sont déjà en ligne de mire, et la discrétion des « forces de progrès » rappelle étrangement celle observée vis-à-vis des sans papiers... (Pour nous, anarchistes, le problème n'est pas de « défendre » l'État, mais bien, dans une société où l'existence de ce pouvoir de classe nous est imposé, d'exiger

qu'au moins l'argent public ne serve pas à financer les volontés hégémoniques de telle ou telle corporation. Revendication « conjoncturelle » à laquelle nous devons évidemment jumeler une lutte globale contre les religions et des États).

Ce constat n'est pas stérile : il nous permet de constater clairement que l'argument de la laïcité est une impasse. La raison est sociale, ce n'est pas une révélation, et découle donc d'une position de classe.

En effet, l'intérêt de la bourgeoisie est que la religion — en France,

l'église catholique — puisse lui servir de garantie pour s'assurer le contrôle des « masses », par le biais de ce qu'il convient d'appeler l'aliénation, ce phénomène de société qui fait dire à nombre de nos contemporains qu'on ne pourrait vivre mieux qu'aujourd'hui ! (3). De plus, de par ses dogmes et par son rôle social, la religion est adaptée au capitalisme, à ses valeurs, à son fonctionnement. En France, l'église catholique est grand propriétaire, et en tant que tel appartient à la bourgeoisie. Rien d'étonnant alors

qu'État et hiérarchie religieuse s'entretiennent mutuellement, loi de séparation de 1905 ou pas ! Un très bon exemple en est l'évêque Lustiger (4). Il est un autre argument très « laïc » : la liberté de culte. Non qu'il faille la remettre en cause (nous sommes libertaires, et par cela n'empêcherons pas quelqu'un de « croire »), il faut bien admettre que l'expression est comique : une personne conditionnée depuis sa plus tendre enfance est-elle libre, capable d'avoir une pensée déliée de tout préjugé dogmatique ? N'oublions pas que la religion est la négation de l'autonomie intellectuelle. La laïcité permet, dans cette conception de la « liberté » qui lui est si particulière, de donner en réalité un champ d'action inespéré à toutes les religions. L'athéisme au contraire doit sous-entendre cette conscience de l'ignominie des dévoreurs de cerveaux, et donc lutter sans cesse contre cette oppression supplémentaire et complémentaire du capitalisme.

Une lutte globale

En se limitant à l'espace géographique lyonnais, où le carcan moral de l'église catholique est particulièrement pesant, les exemples abondent.

- La région Rhone-Alpes a été cette année un des théâtres majeurs des méfaits des intégristes des commandos anti-IVG, les jugements rendus par le tribunal nous laissant mesurer la puissance de la justice de classe.

A noter aussi que Barre avait préalablement accueilli Claire Fontana, activiste anti-IVG, lui fournissant un local municipal (la salle Rameau) pour une « conférence »...

- Barre, maire de Lyon, refuse toujours, en bon catholique, de céder le CUS (5) aux homosexuels, bafouant une fois de plus, en bon étatiste, la

liberté de chacun de vivre sa sexualité à sa guise.

- L'église catholique et la mairie sont en pleines « négociations » : ayant fait valoir son droit de préemption sur le rachat d'anciens locaux de l'armée, la mairie de Lyon est sur le point de les céder aux catholiques pour un prix dérisoire...

- Enfin, la Mairie s'en prend aux écoles maternelles : elle supprime les cours de langues étrangères, les garderies, les cantines, sous prétexte de faire des économies... tandis qu'elle verse des millions (nos impôts) pour le centenaire de Fourvières et prévoit 3 millions de Francs de budget « réceptions » en 1997 ! Le choix de société est flagrant...

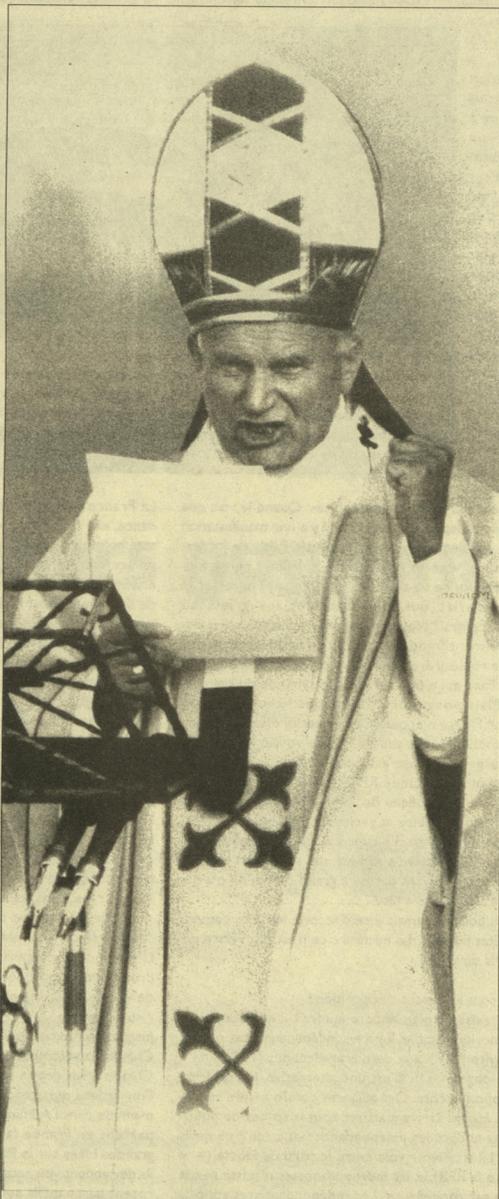
Ce n'est évidemment là qu'un petit florilège des multiples nuisances du couple Etat-Eglise, illustrant l'affirmation que l'un subsistera tant que l'autre subsistera lui aussi, tant que le système d'exploitation et de domination de l'homme par l'homme qu'ils entretiennent et favorisent n'aura été définitivement détruit.

Il est un pays réputé très catholique : l'Irlande. Et pourtant, en plein cœur de Dublin, on peut lire au bas d'une grande statue de James Larkin (6) : « Les grands ne nous paraissent grands que parce que nous sommes à genoux. Alors levons-nous ! ».

Xavier

Groupe Durruti - Lyon

- (1) Lyon Cité
- (2) Cf notre précédent
- (3) L'aliénation n'est évidemment pas uniquement l'apanage de toutes les religions...
- (4) Son rôle dans l'expulsion des africains de l'église Saint Ambroise suffit à déterminer son « camp »
- (5) Contrat d'Union Sociale
- (6) Militant anarcho-syndicaliste, qui prit une part active à l'insurrection de 1916 en Irlande



A LA PETITE SEMAINE

La femme obscène

« Et mes fesses, tu les trouves belles mes fesses ? » Étendue sur un lit, ayant ôté des vêtements qui toujours dissimulèrent — souvent de justesse — son seul vrai « talent », Brigitte Bardot, dans une série de questions portant sur son anatomie, s'adressait ainsi d'une voix idiote à Michel Piccoli. C'était pour les besoins du cinéma, et le film s'intitulait : *Le Mépris*.

L'âge aidant, et son « talent » ne pouvant alors s'exhiber sans impudeur, la dame a abandonné depuis longtemps les studios, sans pour autant cesser de vouloir jouer un rôle. Égérie du loup, du renard et de la belette, on la vit ces dernières années sauter du coq à l'âne en prenant la défense d'étranges animaux malades de la peste brune, pas vraiment en voie de disparition.

Dans un récent livre de souvenirs précisément oubliés de toute mémoire, cette protectrice de la vermine conte ses nouvelles amitiés chez les adeptes du pas de l'oie, et sa toute particulière sympathie pour un porc borgne qu'elle estime charmant. Une prétendue « fête du livre » lui a fait découvrir aussi, du côté de la mairie de Toulon, un autre Chevallier servant, dénonciateur comme elle de ces hordes loqueteuses et basanées venues manger en terre française le pain de nos bêtes phoques. N'ayant pu se déplacer, l'ami de la bête immonde s'en est excusé, affirmant que ses opinions restaient les mêmes.

« Et mes opinions, tu les trouves belles mes opinions ? » pourrait aujourd'hui demander la poupée décaite, enveloppée dans le drapeau tricolore aux pieds de son Jean-Marie.

Du *Mépris* à cette deuxième scène, qui osera prétendre que la première est la plus obscène ?

Floréal

abonnez-vous ! abonnez-



NO PASARAN!

Le passage de relais (dans la lutte contre le fascisme) entre un vieux libertaire espagnol exilé et un jeune punk libertaire constitue la trame de ce roman policier à nul autre pareil tant du point de vue du style (échevelé) que du rythme (endiablé) des mots et des phrases. Tout un symbole qui ne pouvait qu'aller droit au cœur d'une petite bougie comme Bonaventure qui s'obstine elle aussi à lutter contre l'obscurité!

Ce livre de 80 pages paraîtra en décembre 1996 et sera vendu 20 F au profit de l'école libertaire Bonaventure.

Aussi, si vous aimez les polars qui décoiffent et si vous souhaitez soutenir financièrement une petite école libertaire laïque et gratuite qui depuis maintenant trois ans et demi s'efforce sans subvention aucune d'apprendre à lire, écrire, compter... à une dizaine d'enfants en les éduquant à et par la liberté, l'égalité, l'autogestion, la citoyenneté, l'entraide... vous pouvez d'ores et déjà commander ce livre. Envoyez vos nom et adresse ainsi qu'un chèque (20 F pour un exemplaire, 80 F pour 5, 140 F pour 10) à l'ordre de Bonaventure à : BONAVENTURE, 35 allée de l'Angle, Chaucre, 17190 Saint-Georges d'Oléron.

Quel avenir pour Ici et Maintenant?

Afin de protester contre l'interdiction d'Ici et Maintenant, deux personnes sont en grève de la faim depuis septembre. Des communiqués décrivant la situation sont régulièrement envoyés à la presse. Pourtant, aucun écho ne filtre dans les médias. Radio Libertaire s'étonne de la conspiration du silence qui s'est mise en place. Passé le moment du scoop, l'arrêt de cette radio passé, les informations n'intéressent plus les hérauts de la liberté d'expression.

Dans son communiqué du 19 novembre, Ici et Maintenant a fait savoir que « le directeur général du CSA a annoncé que l'étude de faisabilité pour la bande A.M. avait été lancée pour Ici et Maintenant ». Cette annonce constitue indéniablement un espoir pour cette radio, dont la fréquence fut confisquée par le Conseil Supérieur de l'Audiotvisuel, soit disant suite à des propos racistes et révisionnistes tenus par des auditeurs. Selon Ici et Maintenant, il s'agirait plutôt d'un complot : « neuf auteurs d'appels malveillants ont été identifiés, et mis en examen depuis un an par le juge Coquentin (Palais de justice de Paris). Mais la procédure est longue, et le CSA n'a pas voulu attendre ses conclusions ». Cependant, la présidente de l'association d'auditeurs, Nade Fitzgerald, et Didier de Plaige, fondateur de cette radio, continuent leur action, totalisant respectivement à ce jour 75 et 71 jours de grève de la faim. « Une grève de la faim illimitée, qui est maintenue tant que les conditions du redémarrage ne seront pas clairement établies » indique Ici et Maintenant.

Si Radio Libertaire estime irresponsable et inconscient la gestion des dirigeants d'Ici et Maintenant quant au choix de certains animateurs, invités, locataires d'antenne, ou encore une attitude trop longtemps passive face à des propos d'auditeurs fascinants, elle reste vigilante et n'isole pas le cas d'Ici et Maintenant du contexte actuel où sévit la censure d'État. Si Radio Libertaire ne pouvait évidemment pas accueillir purement et simplement les pratiques et les propos d'Ici et Maintenant sur sa fréquence, comme le souhaitait cette dernière, elle reste attentive et solidaire, et tiendra ses auditeurs, ainsi que les lecteurs du Monde Libertaire, informés du combat d'Ici et Maintenant.

Le secrétariat de Radio Libertaire

Librairie du Monde libertaire

samedi 14 à 16 h 30

Forum avec le CRIDA

(Centre de recherche d'information et de documentation antiraciste pour son rapport 97

RADIO LIBERTAIRE • 89.4 MHZ

jeudi 5 à 20h30 :

Microclimat comme tous les premiers jeudis du mois aborde le thème du nucléaire avec la CNT Energie

vendredi 6 à 13h30 :

Pensées à débattre reçoit Antoine Leboëuf pour son livre : « une philosophie à coup de marteau : Nietzsche ».

samedi 3 décembre à 18h30 :

Chroniques syndicales reçoit.

FN, culture et NTM

suite de la première page

structure de surveillance parallèle interne au FPIP (Sections spéciales 'SS' par exemple). Les principaux dirigeants du FPIP de l'époque furent destitués de leurs fonctions syndicales et policières lorsque les filiations criminelles et fascistes ne purent plus être cachées. Je repose la question : Qui nique qui, pourquoi et pour qui ? A chacun de juger.

A propos des Sections spéciales créées clandestinement au sein de la FPIP, rappelons qu'en août 1941, le gouvernement de Vichy les instaura légalement.

Quand la culture dérape

Passons maintenant à la culture. Ces derniers temps, le FN, qui s'est foutu en tête de conquérir toutes les mairies de la douce France, se voit sabré de toutes parts (même enfin!) pour avoir osé s'attaquer à la culture, en particulier juive ou nord-africaine. Purgés de bibliothèques; éviction de Marek Halter; pressions provoquant des démissions de bibliothécaires courageuses; etc. Du coup, ministres de droite ou anciens ministres de gauche se réunissent pour protester afin de sauvegarder la culture

et éviter que ne se reproduisent les auto-dafés. Culture, bien essentiel réunissant tout le gratin politique. Bien. C'est très bien, messieurs, pour une fois que vous dites moins de conneries à la télévision, je ne vais pas vous jeter la pierre mais seulement vous rappeler une chose, encore une fois tirée d'Article 31 : « Les conservateurs de bibliothèques de la Ville de Paris grondent. Jusqu'en 1986, ceux-ci choisissaient eux-mêmes les ouvrages et périodiques qu'ils achetaient. Depuis cette date, la direction des affaires culturelles de Paris a institué une commission chargée d'établir les listes d'achats de livres. Elle donne au passage son « conseil » : ouvrage « recommandé », « utile », « soulevant des réserves », « déconseillé »... Par ailleurs, plusieurs bibliothécaires affirment qu'ils ont été mis en demeure d'avoir à renoncer à un quotidien de gauche, généralement l'Humanité ou Libération. Quant aux revues, 20 titres, parmi lesquels le Bulletin des Bibliothécaires, sont « soumis à restriction [...] » (2).

C'est bête, à quelques mois près, vous auriez pu fêter ça avec le FN. Vous auriez peut-être réussi quelques conver-

sions. Comme celles des anciens d'Occident devenus ministres sous Chirac. Notons qu'à la Ville de Paris sévissait la haute crème culturelle du Club de l'Horloge.

Pour clore le tout, ce même article de 1987 sur la culture de la Ville de Paris évoquait quelques adjointes culturelles se chargeant de la littérature de jeunesse, dont une qui écrivait un livre édité par l'UNI pour éduquer les parents : « Écrits pour nuire ». On ne pouvait mieux trouver. Jusqu'à ces jours-ci, du moins puisqu'un ministre vient d'annoncer que ceux ou celles qui refuseraient, dans le futur, les cinq jours de service militaire obligatoires, pourraient, entre autre brouilles, se voir refuser le droit de passer le baccalauréat.

En attendant, ce sont toujours les mêmes qui prennent des balles dans la tête. Merci la censure. De toute manière, on ne la fermera pas!

Joaquim Lopez - EA. d'Ariège

(1) « Hitler, connais! », L'Express du 20/26 octobre 1989

(2) Article 31, n° 27, mars-avril 1987.

CINEMA

Films de femmes aux antipodes

DU 3 AU 11 DÉCEMBRE, vous pourrez voir à l'Action Christine des films venus d'Australie, de Nouvelle Zélande et de Papouasie-Nouvelle Guinée. Marcus Possum association organise en effet le premier Festival des Antipodes à Paris. Une occasion de revoir de très beaux films comme Manganinnie de John Honey, de rencontrer les réalisateurs, et de découvrir de nombreux inédits. Deux d'entre eux sortiront en salle Love Serenade et Only the brave. Ce sont des « premiers films » australiens, tout deux réalisés par des femmes, qui, chacune dans un style très différent, portent leur regard sur la perte de virginité et le rapport amoureux tels que le vivent les adolescentes.

Love Serenade a obtenu la caméra d'or au festival de Cannes. Un soupçon de méchanceté déjantée, un zeste d'humour noir, voire d'Amour se marient heureusement pour faire de cette comédie de moeurs une oeuvre corrosive, grinçante, et fort amusante. Shirley Barett utilise un langage narratif classique pour croquer un quatuor de « paumés » attachants dans une petite ville qui semble conservée sous cloche depuis les années 60. Un patron de restaurant nudiste, la coiffeuse, Vicky Anne, et sa soeur, Dimity, voient leur existence perturbée par l'arrivée d'un Disq-jockey vieillissant. Ex star de la radio, et superbe muflé, notre DJ distille sur les ondes de la minuscule station locale de sirupeux monologues sur le sens de l'existence : les auditrices tombent sous le charme. Variation sur les rapports amoureux, le fantôme et les rôles, Love Serenade trace à traits incisifs une



peinture décapante du rêve amoureux standards de la middle classe. Pour Dimity, confrontée à la réalité d'un « dépuceutage » sans romantisme, la douleur réside moins dans l'acte que dans la perte de ses illusions. Le cynisme de Ken, le DJ, fait de cette « éducation sentimentale » un petit chef d'oeuvre de cruauté. Les adolescentes d'Only the Brave sont tourmentées, en proie à des pulsions conflictuelles. Associées en « gangs » qui s'affrontent au sein de ce lycée de la banlieue de Melbourne, elles trouvent un exutoire dans la pyromanie. Deux d'entre elles, Vicky et Alex, rêvent de partir ensemble à la recherche de la mère d'Alex, qui l'a abandonnée. Anastasia Kokkinos trace le portrait d'une génération torturée par ses contradictions, l'ennui, le sentiment d'abandon. Peur de « la première fois » ou dégoût physique de l'homme, Alex est toujours vierge et refuse de faire l'amour. Vicky le fait sans plaisir. Le sexe est évoqué en termes crus, par des adolescentes, qui ne l'associent en aucune façon à l'amour et perdent leur virginité parce qu'il « faut le faire ».

Seule Alex remet cette nécessité en cause. L'apprentissage du rapport amoureux se fait pour elle à travers l'attirance qu'elle éprouve pour une jeune femme professeur de lettres. En un style vigoureux Anastasia Kokkinos retranscrit le désarroi d'une adolescente homosexuelle et les difficultés qu'elle rencontre. Les deux réalisatrices dépeignent des univers très différents. Une petite ville tranquille et des idéaux conventionnels dans Love Serenade, la violence et la révolte d'un gang d'adolescentes dans la banlieue d'une grande ville, pour Only the brave. Pourtant, leur personnages sont tous marqués par la solitude, le manque affectif, et manifestent une certaine incapacité à vivre une relation sentimentale et sexuelle. Des Antipodes, nous viennent ainsi deux « réflexions » sur l'évolution du rapport amoureux, vu et vécu par les femmes.

Michèle Rollin

Festival des Antipodes à l'Action Christine, Paris du 3 au 11 Décembre. Sortie en salle de Only the Brave le 11 décembre ; de Love Serenade le 15 janvier

Le béton recule à Paris

« La Bellevilleuse », association qui se bat depuis sept ans pour éviter la disparition d'un quartier de Belleville au profit d'une urbanisation bétonnante, peut crier victoire. Exit la ZAC Ramponeau-Belleville, prévue par la Mairie de Paris. Le maire de Paris vient en effet d'annoncer qu'il renonçait à raser le quartier compris entre les rues de Belleville, Julien Lacroix, Ramponeau et le boulevard de Belleville. Dans le cadre d'une OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat), des aides vont être versées aux propriétaires pour réaliser les travaux de réhabilitation de leur logement. Lors de la visite du quartier qu'il a effectué en compagnie des représentants de la mairie du XX^e et de l'association « La Bellevilleuse », Tibéri s'est rendu à la Forge (une usine désaffectée occupée par des artistes, symbole de la lutte des habitants du quartier), pour annoncer que celle-ci abriterait prochainement un équipement à vocation socioculturelle (quid des artistes squattant actuellement le bâtiment?). Nul doute qu'en annonçant cette décision, Tibéri espère redorer son blason quelque peu terni par les révélations sur sa gestion des biens publics de la Ville de Paris.

Attention au prix des futurs loyers dans le quartier : ce ne serait pas la première fois que, suite à une opération de rénovation, le quartier se viderait de ses anciens habitants au profit d'autres plus fortunés. Ce revirement de la Mairie de Paris prouve une fois de plus que la lutte déterminée peut venir à bout des politiques qui veulent nous imposer notre cadre de vie pour augmenter leur profit...

Brigitte

L'Hexagone ne veut plus d'objos !

LUNDI 25 novembre, je me rends tranquillement, à l'association pour laquelle je suis objecteur. Et là, j'apprends quelques petites nouvelles fraîches.

Nos très chères têtes grises des ministères, ont prévu pour le budget du ministère des Affaires Sociales, une réduction de l'ordre de 30 %.

Cette réduction affecte directement le financement des objecteurs de conscience. (Petite information : c'est ce même ministère qui doit rembourser les dépenses qu'avancent les associations à chaque fin de mois pour payer les indemnités des objos).

Lors de la séance d'examen de ce budget à l'Assemblée nationale le 28 octobre, le ministre des Affaires sociales confirmait qu'à partir du « contingent » (on s'y croirait!) de

janvier 1997, les associations accueillant des objecteurs auront à participer aux dépenses d'hébergement et de nourriture. Par ailleurs, notre cher ministre n'a pas été très rassurant pour les associations sur le retard de remboursement (ce retard s'élève à 18 mois) de la solde des indemnités des objecteurs « incorporés » (quand je vous dis qu'on s'y croirait!) avant le 1er janvier 1997.

Les associations ayant consenti les avances des indemnités ne seront pas remboursées en totalité; c'est ce qu'on appelle « l'avoir dans le c... ». Eh bien oui, quoi de plus simple pour supprimer les objecteurs que

de supprimer les crédits servant à indemniser ces derniers? En mettant ainsi en difficulté les organismes d'accueil.

Mais bon, comme à chaque fois, ces fonctionnaires du ministère de la Guerre – ou des autres ministères – n'ont rien compris. Même s'ils veulent casser le statut d'objecteur, des individus se lèveront toujours pour combattre les institutions fascistes, aux couleurs de mort, du nationalisme et de la patrie et continueront à gueuler haut et fort : « Ni État, ni patrie, à bas l'armée ».

Pino

Groupe de Haute-Marne

Quota de meeting nul pour SOS Racisme

Jeu 28 décembre, SOS racisme organisait un grand meeting à Nanterre, sur le thème décidément très porteur de l'antilepnisme, avec son grand chef Fodé Sylla, assisté du secrétaire général de l'UNEF- (le président jusqu'alors pressenti s'est désisté au dernier moment), ainsi qu'un représentant des sans-papiers. Une véritable provocation, après les dernières déclarations de Fodé sur les quotas d'immigration, que de vouloir vendre son boniment antifasciste dans une faculté sanctuaire de l'extrême gauche et des anarcho-sindicalistes de la CNT. Fodé l'a dit au début, il savait que cela risquait d'être difficile, mais il ne s'attendait sans doute pas à se faire démolir publiquement à ses frais.

En effet, après un exposé sur l'antiracisme, aussi consensuel que d'habitude, des différents satellites du PS à la tribune (la prochaine fois, pourquoi pas Urba Graco?), la parole est donnée à la salle. Et là, mêmes les bonnes vieilles méthodes staliniennes de donner la parole uniquement aux copains présents dans la salle ne suffisent plus, SOS se fait déborder. Les accusations pleuvent de la part des nombreux militants venus porter la contradiction : pourquoi venir racoler sur l'antifascisme à deux jours d'une manifestation nationale des sans-papiers (cf. l'article « à chacun son antifascisme » dans le ML spécial sans-papiers) ? Que signifie ces propos sur les quotas d'immigration, sinon une concession de plus au fascisme ? Et surtout, sur le fond du problème, que propose SOS contre les causes du racisme, c'est-à-dire le capitalisme ? Sans compter les innombrables casseroles que trimbale cette organisation : plainte retirée à contre le livre de Deboishue, la marche des beurs de 83 sabotée, etc. Mais le pire, c'est le témoignage des sans-papiers venus dénoncer eux-mêmes le comportement de SOS pendant leur lutte : retrait quand il n'y a rien à gagner pour eux, avec déclarations fracassantes destinées à casser une dynamique unitaire à l'appui, présence réelle sur le terrain inexistante, revendication de la résolution au cas par cas, etc. Et surtout, que venait faire Fodé à Saint-Bernard la nuit avant l'expulsion, quand il demandait à tous les célibataires de se munir de leur passeport...

Bref, pendant une bonne heure, Fodé tente, tant bien que mal, de répondre, toujours à côté des questions gênantes, sur le thème « ceux qui critiquent les antifascistes font forcément le jeu du FN », invoquant le spectre du révisionnisme et des alliances rouges-bruns à l'encontre

ses contradicteurs, etc...Peine perdue, la salle lui est majoritairement hostile. Devant ce procès de Moscou bis, qu'ils ont eux-mêmes organisé, nos glorieux antiracistes d'opérette électorale prennent alors la fuite, derrière un SO complètement débordé. Faut dire que lorsque l'on va chercher un minibus complet de gamins de banlieue que l'on paie 300 balles chacun pour aller jouer les barbouzes, on ne peut s'attendre à ce que tout se passe bien. Et c'est à coups de chaises qu'ils finissent par empêcher l'accès au micro...

Au-delà du côté récréatif de la chose, il faut bien s'interroger sur le rôle aujourd'hui d'une association qui ne vit que grâce à son chéquier. Que signifient ces petites phrases sur les quotas d'immigration par ethnie? Dérapage? Calcul politicien de la gauche socialiste, le courant du PS qui tient SOS? En tout cas, à part la tournée des lycées où ils servent de caution antiraciste à l'Éducation nationale, et encore, il devient évident que ces tristes sires auront de plus en plus de mal à faire leur racolage public avec un tel discours.

Guillaume. – groupe Louise Michel

Communiqué de la Fédération anarchiste

Le 22 septembre à la Fête des Associations, c'était bien l'extrême droite! L'agression du stand du CARES (abritant des publications et affiches de la Fédération anarchiste) lors du Forum des Associations fut bien le fait d'individus se reconnaissant dans l'idéologie fasciste.

Ces jeunes gens, manipulés par les discours de Le Pen et autres, ont été surpris par l'importance de la manifestation, essentiellement libertaire, du 21 septembre à Tours contre la venue du Pape et auraient décidé de mener une opération punitive à Poitiers contre des « gauchos ».

Ils auraient alors fait le tour de la Fête des Associations, repérant les stands de Ras le Front et de la Fédération anarchiste, ou encore cherchant s'il n'y avait pas de stand du SCALP (Section Carrément Anti-Le Pen). La situation du stand de la FA (proche d'une sortie) et surtout son contenu idéologique (entre autres : la religion nie l'individu) ont fait qu'ils ont choisi celui-ci comme cible. Parmi les agresseurs, celui interpellé le dimanche soir a affirmé être membre du Front national jeunesse (FNJ) de Châteauroux, dont il est par ailleurs secrétaire. Un autre est également connu comme adhérent à cette organisation néofasciste.

De deux choses l'une : l'attaque était contre, d'une part, tous ceux qui dénoncent la montée de l'extrême droite, résultat des politiques de droite comme de gauche et d'autre part contre la liberté d'expression, surtout celle sortant du consensus.

Certainement le fait d'une initiative personnelle, cette attaque montre néanmoins, comme d'ailleurs la tenue du Congrès de Renouveau Étudiant à Jaunay Clan, que les libertaires en particulier et les antifascistes en général, gênent à Poitiers. En effet, bien que toujours trop importante, la progression de l'extrême droite reste cependant limitée dans notre région, exaspérant les chefs du FN qui cherchent désespérément à s'implanter.

Il est certain que nous ne combattons pas l'extrême droite avec les mêmes méthodes, provocations, violences, mais en proposant une alternative sociale antiautoritaire et en dénonçant les politiques xénophobes des gouvernements de droite ou socialiste que ces derniers pratiquent et accentuent depuis plusieurs années.

Groupe Berkman. – Poitiers

A G E N D A

jeudi 5 décembre

TOURS : Le groupe libertaire de Tours participera au débat **Toxicomanie : réduction des risques** au cinéma le Studio à 20 heures.

samedi 7 décembre

LILLE : Manifestation contre les exclusions et la précarité, pour les droits et l'égalité à **15 heures bd J.-B. Lebas** à l'initiative de la CNT.

LYON : Débat à la Plume noire sur **Religion et ordre moral** à 15 heures, 19 rue Pierre Blanc, 1^{er}.

CLERMONT-FERRAND : La CNT organise la projection (suivie d'un débat) d'**Un autre futur** à 14 h 30. A partir de 20 heures : chansons, théâtre, poésie, buvette de la Commune dans les locaux de Etc art, 104, rue de l'Oradou.

TOULON : Le collectif libertaire tiendra un stand lors des rencontres « **La citoyenneté contre l'extrême droite** » organisées par la LDH à la mairie de La-Seyne-sur-mer, à partir de 10 heures.

dimanche 8 décembre

PARIS : La CNT-AIT organise un débat public sur **Les mouvements communistes d'hier et d'aujourd'hui** au 33, rue des Vignoles. Le débat sera précédé à 13 heures d'un buffet « campagnard et communiste » et d'une projection vidéo à partir de 14 h 30. Interventions de Claire Auzias, les Amis de la Commune, Jacques Toublet. Exposition.

TOULON : Si vous n'avez pas pu venir hier... (voir plus haut).

LYON : **Carnaval du blasphème** à 18 heures place St Paul. A partir de 20 h 30 : fête anticléricale à la Plume noire.

lundi 9 décembre

PARIS : Rassemblement pour Mumia Abu Jamal (condamné à mort pour un crime non prouvé) à **18 heures à la Fontaine des Innocents** à l'initiative de Scalp-Reflex.

jeudi 12 décembre

NIMES : Le groupe de la Fédération anarchiste du Gard et No pasaran organisent une réunion publique sur **la lutte des sans-papiers** avec un membre du collectif « Des papiers pour tous les sans-papiers » de Paris à 20 h 30 au centre Pablo Neruda.

samedi 14 décembre

PARIS : Alternative libertaire commémorera à sa manière le soixantième anniversaire de la révolution espagnole de 17 h 30 à minuit à l'AGECA, 177, rue de Charonne, 20^e.

VENDOME (41) : Les amis de la culture libertaire (ACL) de la région se réuniront à 15 heures au Café La Comédie, place de la République. La discussion sera axée sur **le fédéralisme et son avenir**.

ARTIGUES (09) : Projection vidéo du film de Jean-Michel Carré : « **Visiblement je vous aime** » suivie d'un débat sur les lieux de vie alternatifs avec Claude Sigala et la liaison FA de l'Ariège. Centre des Marmottes à 17 heures; buffet froid à partir de 20 heures.

samedi 21 décembre

LORIENT : Les militants de la Fédération anarchiste de Vannes et de Lorient organisent un pot de fin d'année à partir de 14 heures au bar « Le Cabanon » 101, rue de Belgique.